

Mesures sanitaires

Écoles Hamelin et NDL

Pandémie COVID 19 2020-2021

Les mesures sanitaires sont établies à partir des consignes de la Santé publique du Québec, du ministère de l'Éducation du Québec, de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST), ainsi que des orientations du Centre de services scolaire des Sommets. Elles sont sujettes à changement en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID19.

Registre des visiteurs

- Tous les visiteurs doivent inscrire leur nom et coordonnées pour les joindre lorsqu'ils entrent au service de garde ou à l'école pour faciliter le retraçage en cas d'éclosion.

Registre des présences

- Un registre des présences des enfants et du personnel sera tenu à jour dans les écoles pour les mêmes raisons.

Port du masque

Parents

- Tous les visiteurs et les parents doivent porter le couvre-visage en tout temps sur le terrain et dans l'école.
- Les parents pourront retirer leur couvre-visage uniquement pour parler lors de rencontres à l'école s'ils sont assis et que les chaises sont disposées à 1,5m de distance les unes des autres.

Élèves

- Les élèves de 4^e, 5^e, 6^e année devront obligatoirement porter un couvre-visage lors des déplacements dans la cour et dans l'école, de l'utilisation de lieux communs et dans l'autobus scolaire.
- Les élèves de 4^e, 5^e, 6^e année pourront retirer leur couvre-visage dans la cour de l'école quand ils ont rejoint leur espace assigné.
- Comme les 4^e années sont en classe combinée avec des 5^e années dans nos écoles, ces élèves porteront le masque comme les 5^e.
- On recommande aux élèves du préscolaire à la 3^e année de porter le couvre-visage. Il s'agit d'une décision des parents.
- Les élèves pourront enlever leur couvre-visage une fois dans leur classe.

Personnel

- Tout le personnel doit obligatoirement porter un couvre-visage lors des déplacements dans la cour et dans l'école, et lors de l'utilisation de lieux communs.
- Le personnel peut enlever son masque une fois dans son espace de travail quand il n'a pas à se déplacer constamment.
- Les enseignants du primaire peuvent enlever leur couvre-visage une fois dans leur classe à condition de respecter une distance de 2m avec les élèves.
- Les enseignants doivent porter un **masque de procédures** fourni par l'école lors d'interventions ne respectant pas 2m de distance avec les élèves.
- Les enseignants du préscolaire doivent porter le masque de procédure en tout temps dans la classe et s'assurer d'avoir des lunettes de protection ou une visière pour toute intervention ou contact rapproché.

Lavage des mains

Obligatoire pour les parents à l'entrée de l'école et pour le personnel et les élèves avec du gel hydroalcoolique fourni à l'école ou dans un des lavabos disponibles minimalement:

- À l'arrivée à l'école
- Avant et après le diner
- Avant de partir à la maison
- À tout autre moment nécessaire (éternuement, toilette, etc.)

Dans l'autobus

- Les enfants se tiennent à l'extérieur à la queue leu leu en attendant l'autobus à 1 mètre de distance les uns des autres.
- Ils se lavent les mains avant de rentrer dans l'autobus avec du gel hydroalcoolique fourni.
- Ils s'assoient un maximum de 2 élèves par banc, toujours à la même place en privilégiant la fratrie.
- Les élèves de 5^e et 6^e année portent obligatoirement le masque.
- Le conducteur ne devrait pas avoir à intervenir pour des élèves qui crient, se chamaillent ou mettent les autres élèves en danger.
- Les places sont limitées dans l'autobus à cause de la distanciation nécessaire.
- Les autobus sont désinfectés régulièrement.

Dans la cour de l'école

- À leur arrivée, les parents sont invités à garder le couloir de sécurité devant l'école libre en tout temps et à libérer rapidement le terrain de l'école en venant déposer leur enfant de façon sécuritaire pour tous.
- Des zones seront délimitées dans la cour de l'école pour que chaque élève rejoigne son groupe à son arrivée. Une fois dans sa zone il peut enlever son couvre-visage si les autres groupes se retrouvent à distance.

Modules de jeux et carrés de sable

- Un horaire sera fait pour que tous les groupes-classes aient accès aux modules de jeux et au carré de sable à tour de rôle.
- Le lavage de mains doit se faire avant et après l'utilisation des modules de jeux et balançoires par un groupe classe.

Dans les couloirs

- L'entrée des élèves dans l'école se fera progressivement à la queue leu leu, un groupe classe après l'autre en maintenant une distance de 1 m entre les groupes-classes.
- Les retardataires attendent à 1m de distance et entrent en dernier.
- Chaque élève doit arrêter dans l'entrée et se laver les mains avec du gel hydroalcoolique fourni.
- La circulation en groupe ou individuellement doit permettre une distance de 1m avec les élèves des autres groupes.

Dans les classes

- Les surfaces seront désinfectées au moins une fois par jour par les enseignants et lors de changement d'enseignant dans une classe.
- Il y aura désinfection de matériel utilisé si le matériel circule entre les élèves de différents groupes-classes.
- Les enfants passeront la majeure partie de la journée dans leur classe. Ce sont les adultes qui se déplaceront.

Dans les salles de bains

- Les salles de bains seront utilisées à tour de rôle par les intervenants avec un groupe. Ceux-ci surveilleront la distanciation entre les groupes et le lavage de main.
- Les fontaines d'eau doivent servir uniquement à remplir les gourdes d'eau.

Le midi

- Les enfants doivent avoir un lunch froid ou un thermos pour les repas chauds.
- Il faut aussi prévoir la gourde d'eau pour les enfants. Les fontaines d'eau ne pourront être utilisées que pour les remplir.
- Les élèves seront rassemblés aux tables par groupes-classes et il y aura une distance d'un mètre entre les tables des différents groupes.
- Une fois assis, les élèves pourront retirer leur couvre-visage pour manger et boire. Dès qu'ils se déplacent, ils doivent remettre leur couvre-visage.
- Les tables sont désinfectées tous les jours par les surveillantes.

Au service de garde

- Les élèves se retrouveront dans le local habituel du service de garde s'ils y sont inscrits.
- Les parents qui entrent au service de garde doivent porter le couvre-visage et se laver les mains à l'entrée.
- Les élèves seront rassemblés par groupe-classe ou par fratrie dans le local ou à l'extérieur, sans quoi ils maintiendront une distance d'un mètre entre eux.

Si un élève ou un membre du personnel présente des symptômes de COVID 19 à l'école

- Isolement immédiat de l'élève ou du membre du personnel (trousse d'urgence rendue disponible au secrétariat).
- Retour à la maison en évitant tout contact. Les parents appellent 1 877 644-4545
- La santé publique émettra ses directives selon l'évolution de la situation.
- Si le test s'avère positif, un suivi pédagogique sera mis en place dans les jours qui suivent pour l'enfant.
- L'école avisera les parents et transmettra les directives de la santé publique.

Protocole d'urgence

- En collaboration avec le Centre de services scolaire des Sommets, nous mettons en place un protocole d'urgence qui nous permettra d'offrir rapidement un soutien pédagogique pour des élèves ou des groupes-classes si cela s'avérait nécessaire.

Exemption de fréquentation

- L'école est obligatoire et seul un médecin peut exempter un enfant de fréquentation scolaire
- Des enseignants assureront un suivi pédagogique à distance auprès de ces enfants selon les normes établies par le ministère de l'Éducation.
- Si un parent choisit de garder un enfant à la maison sans exemption médicale, il doit faire les démarches auprès du ministère de l'Éducation pour lui faire l'école à la maison.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou des inquiétudes.